

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/8011
23 juin 1967

ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 19 JUIN 1967 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU CAMBODGE

D'ordre de mon gouvernement et suite à ma lettre No 3586 du 29 mai 1967, j'ai l'honneur de vous informer que dans la matinée du 28 mai 1967 vers 10 h. 15, un camion, au cours d'une liaison à Kok Khpos, a sauté sur une mine piégée par des éléments thaïlandais à O-Kap Ches, situé à environ 11 kilomètres à l'ouest du centre de Samrong et à une vingtaine de kilomètres de la frontière relevant du Khum de Kok Khpos, Srok de Samrong, province d'Oddar Meanchey.

L'explosion a causé des pertes énumérées ci-après :

en personnel

- 6 tués et 11 blessés dont 4 dans un état grave.

en matériel

- camion endommagé.

Le Gouvernement royal du Cambodge a élevé une vive et énergique protestation contre cet acte criminel perpétré en territoire kimer par des éléments thaïlandais et exige du Gouvernement royal de Thaïlande qu'il mette fin sans délai à tous ses actes de terrorisme contre le territoire cambodgien.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente communication comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent du Cambodge,
(Signé) HUOT SAMBATH

